

**SPARTAN CHEMICAL COMPANY, INC.
SIMDUT FICHE SIGNALÉTIQUE**

SECTION I : INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

**IDENTIFICATEUR DU PRODUIT
SYNSPAR GP**

USAGE DU PRODUIT : Fluide synthétique d'usinage et de meulage

NOM DU FABRICANT ET L'ADRESSE
Spartan Chemical Company, Inc.
1110 Spartan Drive, Maumee, OH 43537 USA

N° DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE MÉDICALE
888/314-6171 (24 Heures)
INFORMATIONS SUR LE PRODUIT
800/537-8990

SECTION II : INGRÉDIENTS DANGEREUX :

REGISTRY NO.	% W	NOM(S) CHIMIQUE(S)	VLE			DL50	CL50
			MPT mg/m ³	LECT mg/m ³	Plafond mg/m ³		
102-71-6	20-30	Triéthanolamine	5 (ACGIH)	----	----	Non disponible	Non disponible
9038-95-3	1-5	Polyalkylène glycol	----	Non établies	----	Non disponible	Non disponible
10043-35-3	1-5	Acide borique	15 (comme poussière)	----	----	Non disponible	Non disponible
693-23-2	1-5	Acide dodécanoïque	----	Non établies	----	Non disponible	Non disponible
1852-04-6	1-5	Acide undécanoïque	----	Non établies	----	Non disponible	Non disponible
39464-70-5	1-5	Ester phosphorique	----	Non établies	----	Non disponible	Non disponible

SECTION III : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

POINT D'ÉBULLITION 100° C (212° F)	DENSITÉ (H₂O = 1) 1,025	% DE SOLIDE SUR LA MASSE 25-30
PRESSION DE LA VAPEUR Non établies	TAUX D'ÉVAPORATION (acétate de butyle = 1) < 1	POINT DE CONGÉLATION Non disponible
DENSITÉ DE LA VAPEUR (AIR = 1) Non établies	APPARENCE ET ODEUR Liquide transparent, odeur légère	SOLUBILITÉ DANS L'EAU Complète
pH 8,0-9,0	COEFFICIENT DE RÉPARTITION EAU/HUILE Non disponible	SEUIL DE L'ODEUR Non disponible
		ÉTAT PHYSIQUE GAZ__ LIQUIDE <u>X</u> SOLIDE__

SECTION IV : RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

POINT D'ÉCLAIR >100° C (212° F)	MÉTHODE DE DÉTERMINATION ASTM - D56	LIMITE D'INFLAMMABILITÉ Non établies
MOYENS D'EXTINCTION Eau, CO ₂ ou produit chimique en poudre	CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ Sans objet	TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION Sans objet
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUSE Les produits de combustion sont toxiques.		DONNÉES SUR L'EXPLOSIBILITÉ Sans objet
INSTRUCTIONS SPÉCIALES EN CAS D'INCENDIE Utiliser un appareil respiratoire autonome pour une protection maximale des voies respiratoires. On peut utiliser de l'eau pour refroidir les conteneurs à condition qu'ils ne comportent ni fissures ni fuites.		
RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION Aucun connu		

SECTION V : RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : STABLE X **CONDITIONS D'INSTABILITÉ** **CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ**
Non établies Non établies

INCOMPATIBILITÉ (SUBSTANCES À ÉVITER) : Oxydants forts

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUSE : Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone

SECTION VI : PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VOIES DE PÉNÉTRATION PRINCIPALES : Contact oculaire, Contact avec la peau, Ingestion, Inhalation

LIMITES D'EXPOSITION

Non établies pour ce mélange.

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË :

CONTACT OCULAIRE : Provoque une irritation oculaire accompagnée de symptômes tels que douleur, rougeur et tuméfaction.

INGESTION : Risque d'être nocif en cas d'ingestion. Les symptômes peuvent inclure nausée, diarrhée et troubles intestinaux.

CONTACT AVEC LA PEAU : Risque de provoquer une irritation de la peau accompagnée de symptômes tels que douleur, rougeur et tuméfaction.

INHALATION : L'inhalation du brouillard de produit risque de provoquer une irritation des voies respiratoires.

EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE

Contient triéthanolamine qui risque de provoquer une sensibilisation de la peau avec des contacts répétés. Une exposition répétée de triéthanolamine risque d'avoir des effets sur le foie et les reins. Aucun effet chronique n'est attendu de l'emploi prévu de ce produit.

PROPRIÉTÉ IRRITANTE

Provoque d'une irritation de la peau et des yeux

SENSIBILITÉ AU PRODUIT

Non disponible

CANCÉROGÉNÉCITÉ

Non

EFFETS TOXIQUES

SUR LA REPRODUCTION

Contient acide borique qui a présenté des effets sur reproduction et développement quand des animaux s'ingèrent en grandes quantités.

TÉRATOGENÉCITÉ

Non disponible

MUTAGÉNÉCITÉ

Non disponible

EFFETS TOXIQUES SYNERGITIQUES

Non disponible

SECTION VII : MESURES PRÉVENTIVES

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE / MESURES D'INGÉNÉRIE :

Porter des gants imperméables en caoutchouc ou équivalent et des lunettes anti-éclaboussures des produits chimiques lors de la manipulation du produit non dilué. Fournir une bonne aération générale. Un système de ventilation locale peut être nécessaire pour certaines opérations. Si l'irritation des voies respiratoires ne peut être évitée pour la ventilation, envisager l'utilisation d'un respirateur homologué NIOSH adapté aux conditions d'utilisation et produits chimiques en Section II. (N95 ou plus est recommandé)

MESURES EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT : Creuser une digue et utiliser une matière inerte (sable, terre, absorbant commercial etc.) pour contenir les déversements, puis transférer dans des contenants destinés à l'élimination. Éviter que les déversements entrent dans les égouts pluviaux et en mers libres. Il est recommandé de contacter les autorités locales afin de déterminer s'il existe d'autres exigences de déclarations locales.

MÉTHODES POUR DISPOSER DES DÉCHETS : Assurer la conformité aux réglementations en vigueur.

MÉTHODE DE MANUTENTION : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas avaler. Éviter respirer le brouillard du produit. Laver abondamment après toute manipulation.

EXIGENCES D'ENTREPOSAGE : Conserver le récipient bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas congeler. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 49° C (120° F). Garder hors de la portée des enfants.

RENSEIGNEMENTS D'EXPÉDITION : Néant, Description d'expédition : Non-Hazardous Products

SECTION VIII : PREMIERS SOINS

YEUX : Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles cornéennes. Consulter un médecin.

PEAU : Enlever les vêtements contaminés. Laver abondamment la peau à l'eau et au savon. Appeler un médecin si l'irritation persiste. Laver les vêtements contaminés avant toute réutilisation.

INGESTION : Ne pas provoquer de vomissement. Boire d'un ou deux verres d'eau pour diluer le produit. Consulter un médecin. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne qui a perdu connaissance.

INHALATION : En cas d'irritation des voies respiratoires ou vertiges, faire sortir la victime à l'air frais. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

SECTION IX : RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

SYNSPAR GP

DATE D'ÉMISSION : octobre 25, 2016

REMPLECE : : Juin 1, 2013

APPROUVÉ PAR : Ronald T. Cook/ Manager Regulatory Affairs/ Spartan Chemical Company, Inc.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : 800/537-8990